

Information trimestrielle du CIC : septembre 2016¹

PNB en millions €	3T 2016	3T 2015	Var 3 ^e T16/ 3 ^e T15	Cumul fin Sept 2016	Cumul fin Sept 2015*	Var 9M-16/ 9M-15
Banque de détail	876	872	+ 0,5 %	2 613	2 626	- 0,5 %
Banque de financement	93	84	+ 10,7 %	254	270	- 5,9 %
Activités de marché	135	29	+ 365,5 %	320	291	+ 10,0 %
Banque privée	125	126	- 0,8 %	396	392	+ 1,0 %
Capital-développement	30	24	+ 25,0 %	152	142	+ 7,0 %
Logistique et holding	(24)	(38)	n.s.	14	(82)	n.s.
Total PNB	1 235	1 097	+ 12,6 %	3 749	3 639	+ 3,0 %

* Réaffectation de 20 millions d'euros de plus-values sur titres de la banque de détail en logistique et holding.

Coût du risque	27	43	- 37,2 %	94	129	- 27,1 %
-----------------------	-----------	-----------	-----------------	-----------	------------	-----------------

Le PNB du CIC s'élève au 30 septembre 2016 à 3 749 millions d'euros contre 3 639 millions d'euros au 30 septembre 2015, en hausse de 3,0%. Il intègre une indemnisation pour les banques régionales du CIC, la Banque Transatlantique et le CIC en tant que sous-participants à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) dans Visa Europe dans le cadre du rachat de ce dernier par Visa Inc. pour 89 millions d'euros.

Banque de détail

L'activité commerciale de la banque de détail continue de se développer. Le réseau bancaire a notamment enregistré une hausse :

- de 1,8%² du nombre de clients à 4 960 859 ;
- de 4,4% de l'encours de crédits³ à 113,6 milliards d'euros avec une croissance des crédits habitat de 4,3% et des crédits d'investissement de 5,2% ;
- de 9,0% des dépôts³ à 103 milliards d'euros (dont les comptes courants créditeurs: +21,7%) ;
- de 8,0% du stock de contrats d'assurance IARD à 4 732 082;
- des activités de services (banque à distance: +8,7% à 2 199 008 contrats, protection vol: +3,6% à 90 485 contrats, téléphonie : +12,1% à 455 643 contrats).

¹ Chiffres non audités et non IAS 34.

Les définitions des indicateurs PNB et coût du risque sont conformes aux préconisations de la recommandation n°2013-04 de l'ANC relative aux états financiers.

² Nombre de clients au 30 septembre 2015 revu.

³ Encours fin de mois.

Le coefficient d'engagement⁴ du réseau bancaire est de 108,2% au 30 septembre 2016 contre 112,9% en septembre 2015.

Dans un contexte de taux bas, le PNB de la banque de détail à 2 613 millions d'euros se maintient à un niveau similaire (-0,5%) à celui de fin septembre 2015 (2 626 millions d'euros). Les commissions nettes perçues progressent de 0,1% alors que la marge nette d'intérêt et les autres éléments de PNB diminuent de 0,9%.

Banque de financement

Le PNB à 254 millions d'euros, enregistre une diminution de 5,9% avec la réalisation d'opérations non récurrentes en 2015.

Activités de marché

Le PNB s'élève à 320 millions d'euros contre 291 millions au 30 septembre 2015 grâce un très bon 3^{ème} trimestre 2016.

Banque privée

Au 30 septembre 2016, le PNB atteint 396 millions d'euros (392 millions au 30 septembre 2015).

Capital-développement

Le PNB s'établit à 152 millions d'euros contre 142 millions au 30 septembre 2015.

Logistique et holding

Le PNB passe de -82 millions d'euros à 14 millions au 30 septembre 2016 après comptabilisation de l'indemnisation de 89 millions d'euros en 2016 liée à la plus-value de cession des titres Visa Europe par la BFCM.

Coût du risque

Le coût du risque baisse de 35 millions d'euros à 94 millions d'euros au 30 septembre 2016 contre 129 millions d'euros un an plus tôt. Le coût du risque provisionné sur base individuelle diminue de 16 millions d'euros dont 23 millions d'euros sur le réseau bancaire. Les provisions collectives⁵ baissent de 19 millions (dont 22 millions d'euros sur la banque de financement) avec une reprise de provisions nette de 18 millions d'euros au 30 septembre 2016.

L'information financière au 30 septembre 2016 comprend le présent communiqué, les informations spécifiques fondées sur les recommandations du Financial Stability Board et sur les expositions aux risques souverains.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence est disponible sur le site Internet : www.cic.fr/cic/fr/banques/le-cic/institutionnel/actionnaires-et-investisseurs dans l'espace « information réglementée » et est publiée par le CIC en application des dispositions de l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

⁴ Rapport exprimé en pourcentage entre le total des crédits nets et les dépôts bilan du réseau bancaire.

⁵ Provision du coût du risque basée sur une analyse de la dégradation du risque de crédit observée sur la base de portefeuilles.

Responsables de l'information:

Hervé Bressan - directeur financier

Tél. : 01 53 48 70 21

Mél. : herve.bressan@cic.fr

Frédéric Monot - responsable de la communication

Tél. : 01 53 48 79 57

Mél. : frederic.monot@cic.fr